

**Direction régionale des finances publiques
de La Réunion**

7, avenue André Malraux CS 21015
97744 St Denis Cedex 9

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
en vue d'autoriser la vente de biens meubles saisis**

**L'administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances
publiques de La Réunion ,**

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R* 260 A-1 ;

Vu la décision du Directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011 ;

Vu le décret du 14 avril 2016 portant nomination de M. Gilles DESHAYES, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de La Réunion ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 18 avril 2016 fixant au 17 mai 2016 la date d'installation de M. Gilles DESHAYES dans les fonctions de directeur régional des finances publiques de La Réunion ;

Arrête :


Art. 1^{er}. – Délégation de signature est accordée à :

- M. Gilles LE PODER, administrateur des finances publiques ;
- MM. Sébastien DANJOU et Eric AH-THIANE administrateurs des finances publiques adjoints ;

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs du département de la Réunion.

A Saint-Denis, le 1^{er} septembre 2017



Gilles DESHAYES